

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES ET ÉTABLISSEMENTS SOUS TUTELLE

AFSSAPS
Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé

**Décision DG n° 2009-116 du 13 mai 2009 portant nomination d'experts
auprès de la commission nationale des dispositifs médicaux**

NOR : SASM0930508S

Le directeur général de l'Agence française de sécurité sanitaire des produits de santé,
Vu le code de la santé publique, et notamment les articles L. 5311-1, L. 5311-2, R. 5212-7 à R. 5212-11,
D. 5321-7 et suivants ;
Vu la décision DG n° 2009-15 du 27 janvier 2009 portant nomination d'experts auprès de la
commission nationale des dispositifs médicaux,

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés experts auprès de la Commission nationale des dispositifs médicaux, à titre complémentaire pour l'année 2009 :

- M. ANTOINE (Jean-Marie) ;
- Mme BOISNARD (Céline) ;
- M. DARBORD (Jacques-Christian) ;
- M. DECHAUD (Hervé) ;
- M. FAILLOT (Thierry) ;
- Mme HANAIRE (Hélène) ;
- M. JEANMOUGIN (Michel) ;
- M. PIETRINI (Dominique) ;
- M. SERVOIS (Vincent) ;
- M. SITBON (Jean-Robert) ;
- M. TERVER (Sylvain).

Article 2

Le directeur de l'évaluation des dispositifs médicaux est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la santé.

Fait à Saint-Denis, le 13 mai 2009.

Le directeur général,
F. MARIMBERT